

Evolution et apports de l’histoire immédiate en France depuis les années soixante-dix

Evolución y aportes de la historia inmediata en Francia después de los años setenta

Nicolas Prognon
Université Jean Jaurès de Toulouse, France
n.prognon@laposte.net

Résumé

Le concept d’histoire immédiate a été le fruit de longs débats en France. Il a longtemps divisé la communauté historique et académique en raison de son manque de scientificité. Malgré ces critiques épistémologiques et en raison de ses apports sociétaux et politiques, elle est devenue un outil essentiel de la compréhension du monde contemporain. Son enseignement et recherche sont devenus incontournables.

Mots clé

Histoire immédiate, contemporain, communauté historique, enseignement, politique.

Resumen

El concepto de historia inmediata ha sido el fruto de largos años de debate en Francia. Desde hace mucho esta disciplina dividió a los historiadores y a la comunidad académica en razón de su falta de científicidad. A pesar de las críticas epistemológicas y como resultado de sus aportes sociales y políticos, la historia inmediata se ha convertido en un útil esencial para la comprensión del mundo contemporáneo. Tanto es así que su enseñanza e investigación ya no tienen vuelta atrás.

Palabras clave

Historia inmediata, contemporánea, comunidad historiadora, enseñanza, política.

Evolution et apports de l'histoire immédiate en France depuis les années soixante dix

« Nous avons gagné la partie » comme le rappelait René Rémond lors du colloque *Bilan et perspectives de l'histoire immédiate* organisé par le GRHI, à Toulouse en avril 2006, et nous sommes aujourd'hui en droit de le penser après plus de trois décennies de tergiversations, de polémiques et de mauvaise volonté. Mais il ne faut pourtant pas oublier que la place occupée par l'histoire immédiate impose des devoirs en termes de méthode et d'épistémologie car les enjeux sont nombreux. L'accélération de l'histoire véhiculée par l'explosion d'internet attribue à l'historien de l'immédiat un rôle prépondérant dans la compréhension du monde ; il doit, d'une part, essayer de répondre à une demande sociale sensible à la mémoire et, d'autre part, participer à la formation des citoyens dans des sociétés où le lien social et la démocratie sont interrogés. Il appartient, avec beaucoup d'humilité, à l'historien de l'immédiat d'apporter un peu de rationalité et le sens commun requis pour inscrire le passé dans le présent et le présent dans l'avenir. Aussi pour cerner les contours de l'évolution de ce concept en France, nous nous intéresserons à son histoire et ses spécificités. Nous montrerons que ces dernières sont l'objet de controverses encore tenaces, qu'il est pourtant aisé de balayer d'un revers de manche si tant est que l'on fasse preuve de pragmatisme dans une communauté universitaire française empreinte d'un académisme parfois archaïque et frileuse à toute nouveauté épistémologique. Tout en sachant que cette période, longtemps dénigrée par les universitaires pour son manque de scientificité, est devenue incontournable dans la formation des futures générations de citoyens.

En conséquence, l'historien de l'immédiat a des obligations à respecter car il est un maillon épistémologique et historiographique de notre système éducatif, lui-même, ressort de notre société. En effet, comment concevoir la république sans considérer la place centrale de l'école ? Et comment comprendre cette école « républicaine » sans en apprécier le rôle de l'histoire ? Néanmoins, rendre l'histoire du temps proche accessible n'implique pas moins de rigueur ; au contraire, pour la rendre intelligible la maîtrise méthodologique est indispensable. Il existe une pratique propre à ce champ historique qui lui donne son originalité. Il sera alors nécessaire de prolonger notre propos en tentant d'exposer la place de l'histoire immédiate en France. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les nombreuses et riches réflexions menées par les membres éminents du GRHI sans qui cet article n'aurait pas pu être écrit.

Débats autour d'une longue histoire pour la reconnaissance d'une histoire proche

Malgré ses irréductibles détracteurs, il est un fait aujourd'hui admis par la corporation universitaire,¹ la pratique de l'histoire immédiate ou du passé proche remonte à la Grèce antique plus précisément en Ionie au VI^{ème} siècle avant Jésus Christ avec les ouvrages d'Hécatée de Milet.² C'est surtout au V^{ème} siècle av. J.C. avec Hérodote, affublé du titre de « père de l'histoire » par Cicéron, et son œuvre *Histoires* puis Thucydide et *La Guerre du Péloponnèse* que sont posés les jalons de l'histoire

¹ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire* (Paris : Seuil, 1996), 55-77.

² Claudine Leduc, « Thucydide et la construction de l'histoire immédiate », *Cahier d'histoire immédiate*, 26 (2006) : 17-34 (20).

construite par des contemporains de leur objet de recherche. Ils appliquent, à des degrés divers, une conception de l'histoire dont les fondamentaux relèvent de pratiques scientifiques classiques comme la définition d'un objet de recherche et la méthode de l'historien (établissement de faits historiques, collecte d'informations, enquête orale, critiques des sources et écriture).³ On retrouve cet engouement pour l'histoire proche et ce type de pratiques lors de l'époque romaine antique avec Polybe, Tite-Live ou Cicéron. Comme le note Jean François Soulet « Dès l'Antiquité tardive, et pour de nombreux siècles, coexistent donc une histoire ancienne à base d'érudition livresque qui instruit, et une histoire récente fondé sur le témoignage qui passionne ».⁴

Les périodes médiévales et modernes confirment cet attrait pour une histoire proche et le témoignage comme l'attestent les Chroniques et les hagiographes relatant des événements à portée historique ou narrant les phases d'un règne. Néanmoins, les objectifs sont plus économiques et politiques que scientifiques. Au XVII^{ème} siècle, si l'on excepte l'œuvre de Voltaire,⁵ la primeur est donnée aux documents écrits et, par conséquent, aux archives dont, en France, la conservation s'organise après la Révolution ; l'Ecole des Chartres est fondée à Paris en 1821. Au XIX^{ème} siècle, l'école « méthodique » ou « positiviste » impose sa pratique avec *Introduction aux études historiques* de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, parue en 1897. De ce fait, les études médiévales sont le champ d'étude par excellence à un moment où les études historiques se professionnalisent. Pour autant, l'opinion continue de s'intéresser à l'histoire proche mais celle-ci est estimée « inférieure scientifiquement à l'histoire des autres périodes ».⁶ Ce discrédit universitaire est lié au rôle d'éducation politique joué par l'enseignement de l'histoire récente pour légitimer la République.

Cette réalité sociopolitique attribue à l'histoire une place éminente dans l'univers culturel et social des Français.⁷ Son instrumentalisation passe par l'enseignement et la publication d'ouvrages pour alimenter les cours. L'histoire est obligatoire depuis 1818 dans le secondaire et dans le primaire en 1880. En outre, elle est déléguée à un professeur spécialiste pour s'émanciper de la tutelle de l'enseignement des textes classiques. Et, avec le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, l'importance de la période proche s'accroît, il intègre au programme la guerre de Sécession, l'expédition du Mexique et la prise de Puebla. Après la défaite de 1870, l'affirmation de la République par l'éducation citoyenne via l'histoire s'approfondit avec l'intégration de cette discipline dans les programmes de l'école primaire, et, la constitution d'un enseignement scientifique de l'histoire en faculté. En 1885, dans *Questions d'enseignement national*, Ernest Lavissee réaffirme les vertus civiques de l'apprentissage d'une histoire très contemporaine à des fins militantes. Néanmoins, au début du XX^e siècle, la corporation historique est victime de son immobilisme ; si elle s'ouvre furtivement à la période très contemporaine avec la parution de *Histoire de la France contemporaine de la Révolution à la paix de 1919*, sous les directions d'Ernest Lavissee

³ *Ibid.*, 23-33.

⁴ Jean François Soulet, *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes* (Paris : A. Colin, 2009), 12.

⁵ *Ibid.*, 14-16.

⁶ Patrick Garcia, « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 9 (2003). Récupéré : <http://histoire-cnrs.revues.org/562> [consulté 28 juin, 2018].

⁷ A. Prost, *Douze leçons*, 14-18.

et Charles Seignobos, ces derniers précisent les limites méthodologiques de leur travail du fait du manque d'archives et le refus du recours à l'histoire orale.⁸

Dans ce contexte, en 1929, Lucien Febvre et Marc Bloch fondent *Les Annales d'histoire économique et sociale* et ouvrent cette revue à l'étude de la situation du monde contemporain. Ils ne cessent d'affirmer que toute histoire s'écrit à partir du présent et que la connaissance de celui-ci est une ressource importante pour la compréhension du passé. Dans *Apologie pour l'histoire*, Marc Bloch rapporte :

Depuis 1830, ce n'est plus de l'histoire, nous disait un de nos professeurs de lycée qui était (très) vieux quand j'étais très jeune : c'est de la politique. On ne dirait plus aujourd'hui : depuis 1830 – les Trois Glorieuses, à leur tour ont pris de l'âge – ni c'est de la politique. Plutôt, d'un ton respectueux : de la sociologie ; ou, avec moins de considération : du journalisme. Beaucoup cependant répéteraient volontiers : depuis 1914 ou 1940, ce n'est plus de l'histoire. Sans d'ailleurs, très bien s'entendre sur les motifs de cet ostracisme.⁹

Lucien Febvre se gausse également de cette critique du soi-disant manque de recul dans l'avant-propos d'un ouvrage sur *Les idées de la résistance* en écrivant :

Il est impossible en 1953, une dizaine d'années après les événements, d'écrire l'histoire de ces années brûlantes, 1940-1944 ; l'entreprendre c'est se vouer à un échec certain [...] Attendons quarante ans; alors, les acteurs de la tragédie étant morts, ou moribonds, les historiens pourront, toutes cendres refroidies, commencer à retirer sans se brûler les marrons tout cuits de la légende officielle.¹⁰

Il est évident que la corporation historique reste fermée à l'étude du temps présent. Face à une demande de l'opinion au sortir de la Seconde guerre mondiale, le *Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale* est créé en 1951, dirigé par des historiens et rattaché au premier ministre et le CNRS mais, dans les universités, l'histoire la plus contemporaine est discréditée et le recours à la quantification s'impose.¹¹ Il est légitime de penser que ce retrait vis à vis de l'histoire proche est inhérent au « syndrome de Vichy ».¹²

Pourtant, en 1957, René Rémond constate que « les dix dernières années de la IIIème République constituent un des plus beaux exemples de disgrâce apparemment inexplicable »,¹³ et il recense l'aporie des publications sur une histoire délaissée dans la *Revue historique*, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, et la *Revue française de science politique* tout en déplorant « Allons-nous laisser aux érudits étrangers l'honneur d'étudier notre propre histoire nationale ? ». ¹⁴ Le champ historique du très contemporain va désormais être occupé par les chercheurs en sciences humaines,

⁸ J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 24-25.

⁹ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, cité par Jean François Deneboudé, « Marc Bloch, Lucien Febvre et l'histoire immédiate », *Cahier d'histoire immédiate*, 26 (2006) : 35-42 (36).

¹⁰ H. Michel et B. Mirkin-Guetzevitch, *Les idées politiques et sociales de la Résistance (documents clandestins 1940-1944)* (Paris : PUF, 1954), cité par J. F. Deneboudé, *Ibid.*, 36.

¹¹ P. Garcia, « Essor et enjeux ».

¹² Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours* (Paris : Seuil, 1987).

¹³ René Rémond, « Plaidoyer pour une histoire délaissée, la fin de la IIIème République », *Revue française de science politique*, vol. 7, 7 (1957) : 253-270, cité par J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 29-30.

¹⁴ *Ibid.*, 30.

sciences politiques et les journalistes. Est-ce lié au plaidoyer de René Rémond ? Il est difficile de l'affirmer mais constatons qu'au cours des années soixante, une multitude d'ouvrages sur des thèmes extrêmement variés, écrits par des journalistes-historiens, sont publiés.¹⁵ Ces derniers sont confrontés à des questions de méthode mais ils disposent d'atouts lorsqu'il s'agit d'aborder l'histoire immédiate à travers le traitement de l'information et le recours aux témoignages. Par contre, leur travail est essentiellement limité au champ politique et événementiel, il interpelle donc sur la légitimité épistémologique de cette histoire qui sort de l'ombre. Ainsi, au cours de cette décennie, l'histoire immédiate est progressivement intégrée aux programmes de lycée puis des collèges voire du primaire.

Au niveau de la reconnaissance universitaire, le « tournant épistémologique » pour reprendre l'expression de Patrick Garcia a lieu, en 1978, avec la décision du CNRS de créer un laboratoire qui prenne, notamment, en charge le dossier de Vichy et relaie le Comité d'histoire de la seconde Guerre mondiale : l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). Son premier directeur, François Bédarida explique la nécessité d'une telle structure par « le retour en force de l'histoire et de la mémoire, une quête anxieuse d'identité, la crise des paradigmes des sciences sociales, enfin un présent rempli d'incertitudes sur lui-même et sur l'avenir dans un monde qui ne savait plus s'il allait déboucher sur Prométhée ou sur Pandore ». ¹⁶ La prise en compte des enjeux d'une histoire immédiate à l'échelle institutionnelle est confirmée par la création de *Vingtième siècle*, en 1983, revue d'histoire de Sciences Po Paris. La dernière équipe française à voir le jour est le groupe de Recherche en Histoire Immédiate fondé, en 1989, par Jean François Soulet et Pierre Vayssière à l'Université de Toulouse-Le Mirail, cette structure est consacrée aux problèmes méthodologiques et didactiques soulevés par l'enseignement et l'élaboration de l'histoire immédiate, dont le concept sera largement diffusé et défendu par Jean François Soulet même si il n'en a pas l'entière paternité.

Le concept d'histoire immédiate

L'expression « histoire immédiate » apparaît au début des années soixante en France, pour Guy Pervillé, successeur de Jean François Soulet à la direction du GRHI, deux auteurs lui donnent une notoriété particulière : Jean Lacouture, journaliste et biographe français, et Benoît Verhaegen, sociologue marxiste belge. Le premier fonde aux éditions du Seuil en 1963 une collection intitulée *Histoire immédiate* dont les principaux auteurs sont des journalistes. Il s'agit de réfléchir à partir d'une investigation rigoureuse sur les événements marquants sans céder à l'amalgame entre journaliste et historien. Le second, formé à l'Université de Louvain, rédige en 1974 une *Introduction à l'histoire immédiate*, dans laquelle il s'exerce à définir cette notion qu'il situe :

Au confluent de l'histoire, de l'anthropologie et de la sociologie. Elle entend d'une part renverser la traditionnelle relation univoque entre le savant et l'objet de la connaissance [...] et lui substituer une relation d'échanges impliquant la participation réelle de l'objet à sa propre connaissance et à la limite la disparition du savant en tant qu'individu ; d'autre part [...] la méthode d'histoire immédiate se veut résolument orientée vers une pratique

¹⁵ Jean Raymond Tournoux, *Pétain et De Gaulle* (Paris : Plon, 1964) ; Jean Lacouture, *La fin d'une guerre*, (Paris : Seuil, 1960) ; Yves Courrière, *La guerre d'Algérie* (Paris : Fayard, 2001 [1^{ère} Ed. 1968]) ; Marcel Niedergang, *Les 20 Amériques latines* (Paris : Seuil, 1962).

¹⁶ François Bédarida, « Temps présent et temps du passé », *IHTP*, cité par P. Garcia, « Essor et enjeux ».

sociale et politique et engagée dans une transformation révolutionnaire du monde.¹⁷

De son côté, Jean François Soulet fournit une définition :

Au total, nous entendons donc par histoire immédiate, l'ensemble de la partie terminale de l'histoire contemporaine, englobant aussi bien celle dite du temps présent que celle des trente dernières années; une histoire, qui a pour caractéristique principale d'avoir été vécue par l'historien ou ses principaux témoins.¹⁸

Comme nous pouvons le remarquer, la finalité est de comprendre l'histoire la plus récente longtemps abandonnée par les historiens. Il n'est pas surprenant qu'outre Jean François Soulet, ce ne sont pas des historiens de formation qui ont été les premiers à réfléchir sur cette notion. Aussi, les débats entre histoire immédiate et histoire du temps présent alimentent-ils la réflexion épistémologique, même si d'aucuns trouvent aujourd'hui la question surannée,¹⁹ au contraire, certains pensent que « c'est la centralité de la notion de présent dans toutes ses acceptations et ses enjeux qui rend préférable l'emploi du terme d'histoire du temps présent à des expressions qui semblent être voisines telles que « histoire immédiate » (Jean Lacouture, Jean François Soulet), « histoire proche » ou « histoire du très contemporain » (Pierre Laborie) [« histoire d'aujourd'hui » (J. Mathiex et G. Vincent), « histoire instantanée » (Fernand Braudel)] mais qui la réduisent, en fait, à n'être qu'une simple extension temporelle du territoire de l'historien ».²⁰ Mis à part ces polémiques sur la dénomination sur lesquelles nous pourrions nous étendre longuement sans aboutir à un consensus, et en tant que membre du GRHI, nous avons opté pour le vocable « immédiate ».

Une des composantes essentielles de l'histoire immédiate, – outre ses caractéristiques méthodologiques dont nous reparlerons – qui doit être précisée pour donner tout son sens à cet espace de recherche, est la période qu'il englobe. La limite chronologique est-elle la date butoir de l'accessibilité aux archives publiques ? Ou, est-elle, comme l'écrit Jean François Soulet, cette partie terminale de l'histoire contemporaine agrégée d'une trentaine d'années ? Guy Pervillé a réalisé un calcul en tenant compte des différentes propositions pour obtenir un résultat montrant toute l'ambiguïté de cette primordiale référence au temps ; la période concernée était d'une quarantaine d'années lors de la fondation de l'IHTP en 1978 et d'un demi-siècle lors de la fondation du GRHI en 1989.²¹ Certaines suggestions sont intéressantes : Mona Ozouf parle d' « une périodisation biologique et non historique, en définissant le temps présent comme celui où coexistent trois générations », pour Marcel Roncayolo « c'est l'histoire de la génération à laquelle nous appartenons », Jean Pierre Azéma complexifie les limites en distinguant l'histoire du temps présent qui commence aux années 30 et une histoire très immédiate.²² Alors pourquoi ne pas se baser sur l'âge de l'historien et sa distance vis à vis des faits étudiés conjugué à l'attribution d'une limite cursive et

¹⁷ Benoît Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate*, cité par Guy Pervillé, « Qu'est-ce que l'histoire immédiate ? », *Cahier d'histoire immédiate*, 37-38 (2010) : 43.

¹⁸ Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, Collection *Que-Sais-Je ?*, n° 2841 (Paris : PUF, 1994), 3-4.

¹⁹ www.ihp.cns.fr/.../sites/.../Jean_Leduc_Histoire_du_temps_present.pdf

²⁰ P. Garcia, « Essor et enjeux ».

²¹ G. Pervillé, « Qu'est-ce que l'histoire », 45.

²² Jean François Soulet et Sylvaine Guinle-Lorinet, *Précis d'histoire immédiate, le monde depuis la fin des années 60* (Paris : Armand Colin, 1989), 13.

évolutive ? Bien que cette complexe délimitation comporte le danger de coupures dans le traitement de l'histoire.²³

L'histoire immédiate n'est pas une nouvelle discipline mais elle présente des spécificités qui la différencient de l'étude d'autres périodes, sans pour autant lui conférer une épistémologie particulière. Elle se caractérise par le fait que l'observateur et l'observé sont contemporains. Cela implique que l'historien de l'immédiat doit travailler vite tout en mettant à distance le passé qu'il souhaite étudier. Pour ce faire, un effort d'objectivation s'impose et deux exigences fondamentales sont nécessaires : « la culture historique qui permet de mettre instantanément l'évènement en perspective; et la faculté de consulter aisément des sources diverses ». ²⁴ Le manque de recul qui lui est objecté car l'histoire serait trop chaude et le risque de partialité trop grand, nous semble peu évident ; le temps n'a jamais induit l'objectivité et n'éteint pas les passions de façon systématique. Certes, l'historien peut céder à ses pulsions militantes mais, d'un autre côté, tout en étant un être humain doté de raison, il n'en est pas moins, lui-même, le fruit d'une histoire qui interpénètre son analyse, cela ne le transforme pas pour autant en thuriféraire de son objet de recherche. Le poids de ce temps court pose le risque de « confondre l'essentiel et l'accessoire » et l'historien doit avoir la capacité de cerner les contours d'un événement pour pouvoir lui donner la dimension requise. ²⁵ Jean François Soulet met en avant quatre dimensions qui permettent de considérer la nature d'un événement : « une dimension factuelle [...] une dimension systémique [...] une dimension culturelle et symbolique [...] une dimension sérielle ». ²⁶ On peut compléter cette caractérisation de l'évènement en fait historique par trois démarches complémentaires la description phénoménologique ; la régression dans le passé ; synthèse pour expliquer et comprendre le présent, comme le propose le cofondateur du GRHI, Pierre Vayssière. ²⁷

Ainsi l'historien, avec rigueur et méthode, construit son objet et il dispose d'une diversité de sources propres à l'histoire immédiate. Parmi elles, la source orale occupe une place particulière. En effet, la présence du passé est caractérisée par l'existence de témoin. Pourtant, et nous l'aborderons dans le prochain chapitre sur les méthodes, cette histoire n'est pas « une bouche de vérité » que l'historien n'aurait qu'à retranscrire mais une véritable source. Elle doit être construite, pensée sachant que les mémoires sont des témoignages reconstruits et fruits d'interprétations multiples. Il existe des limites à la mémoire humaine qui tend au fil des années à transformer les faits, pour autant, comme le rappelle Jean François Soulet : « il ne faut pas exagérer et généraliser ces défaillances. Malgré un long temps écoulé, bien des témoins profondément marqués par les faits qu'ils ont vécus en conservent un souvenir précis ». ²⁸ En outre, « nous faisons appel aux témoignages pour fortifier ou infirmer, mais aussi pour compléter ce que nous savons d'un événement dont nous sommes déjà informés de quelques manière alors que,

²³ Antoine Prost, « L'histoire du temps présent : une histoire comme les autres », *Cahier d'histoire immédiate*, 26 (2006) : 55-62 (61-62).

²⁴ J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 41.

²⁵ *Ibid.*, 47.

²⁶ *Ibid.*, 47-49.

²⁷ Pierre Vayssière « Nature et fonctions du document d'histoire immédiate », *Cahier d'histoire immédiate*, 29 (2006) : 55-64 (56).

²⁸ J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 145.

cependant, bien des circonstances nous en demeurent obscures », ²⁹ même si, comme le dit Paul Ricoeur, « dans la mesure où les événements attestés auxquels s'intéressent les historiens sont des événements tenus pour importants, significatifs, ils débordent de la sphère perceptive et engagent celle des opinions ». ³⁰ A travers le poids du témoin se conjugue celui des événements et de leur portée médiatique c'est à dire de leur représentation. Les médias font l'évènement, attribuent l'adjectif « historique » à des faits pour ancrer le sensationnel dans la mémoire des lecteurs ; toutefois, et nous l'avons précisé, le journaliste n'est pas un historien, il peut commettre des erreurs d'interprétation du présent en jouant les apprentis sorciers ou dans un autre registre en tant que soutien politique à un régime.

Le poids de l'évènement se retrouve dans la pression exercée par les contemporains sur l'histoire immédiate et la réponse que les historiens apportent à cette demande sociale. Aussi François Bédarida, premier directeur de l'IHTP, évoque la responsabilité sociale de l'historien vis à vis de la curiosité de l'opinion, la thématique récurrente de la mémoire et le statut de porteur de mémoire qu'on lui concède, et, en dernier lieu, celui d'expert de l'objet « chaud » dans des commissions (spoliation des biens juifs pendant la Seconde guerre mondiale, liens entre Paul Touvier et l'Eglise) ou lors de procès (Barbie, Papon). Une autre propriété de l'histoire immédiate est sa proximité avec les sciences sociales depuis longtemps rompues à l'étude de sujets contemporains ; l'histoire immédiate est totale et globale.

Sources et pratiques de l'histoire immédiate

Comme nous venons de l'écrire, travailler sur des sujets d'histoire immédiate comporte des risques et oblige à une pratique particulière sous certains aspects. Si initialement, elle a acquis une légitimité scientifique et que le concept existe dans sa globalité, sa pratique est conditionnée par un autre rapport aux sources documentaires, plus nombreuses et variées, et par la prégnance des autres sciences humaines et sociales « sans perdre son âme d'historien ». ³¹ Au départ, l'historien doit apprécier l'évènement qu'il veut étudier. Pour lui octroyer son caractère historique, il doit estimer sa portée :

[...] les événements vraiment historiques méritent ce nom par leur nouveauté radicale qui crée à la fois une rupture avec le passé et des conséquences durables. Leur identification n'est donc pas sans rapport avec la périodisation, le découpage chronologique de l'histoire. ³²

Il est évident qu'en faisant le choix d'un objet, il admet que l'histoire n'est pas linéaire. Une des difficultés majeures de l'histoire immédiate qui a longtemps alimenté ses adversaires est le manque d'archives. Or, comme le rappelle Antoine Prost :

[...] l'historien ne dispose jamais de toutes les traces. Il est toujours à la merci des sources nouvelles. [...] Toute histoire est provisoire. Toute conclusion est acquise sous réserve de sources nouvelles. [...] Les historiens du très contemporain ne sont donc pas privés

²⁹ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective* (Paris : Albin Michel, 1997), 51.

³⁰ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris : Seuil, 2000), 208.

³¹ J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 53.

³² René Rémond, « Regard sur le siècle revisité », *Cahier d'histoire immédiate*, 37-38 (2006-2007) : 51-54 (51-52).

d'archives. [...] Ils bénéficient de sources multiples.³³

Afin de présenter, de façon synthétique, le panel abondant de sources au service de l'histoire immédiate, nous nous inspirerons amplement de la classification opérée par Jean François Soulet.³⁴

De façon paradoxale, nous commencerons par les archives. L'accès aux archives publiques est souvent soumis à des restrictions mais il existe des documents consultables librement : les documents publics par nature comme les actes délibératifs et décisionnels du pouvoir exécutif, les actes, les décrets et l'ensemble des débats parlementaires par le truchement des publications du Journal et de bulletins officiels. De même, les statistiques officielles sont accessibles. Cette profusion de sources officielles dément l'accusation du manque d'archives et montre que « le document n'est pas défini « une fois pour toutes » mais s'adapte à chaque époque en fonction des supports d'écriture ou d'expression du moment ou des civilisations concernées ». ³⁵ Inversement des documents officiels sont d'un accès restreint en raison de la législation en vigueur mais celle-ci varie d'un pays à l'autre. En France, les délais de communication des archives publiques sont fixés par la loi du 15 juillet 2008. Elle prévoit un délai de 25 à 100 ans pour l'ensemble des archives publiques qui ne sont pas d'accès libre.³⁶

Depuis 2004, la réglementation relative à l'archivage est contenue dans le livre II du Code du patrimoine. Ce texte législatif est restrictif bien que des dérogations soient accordées à des historiens par le Service interministériel des Archives de France après accord de l'autorité administrative ou judiciaire qui a effectué le versement des documents aux Archives nationales. Ces dernières conservent aussi des archives privées qui leur ont été confiées par leur propriétaire, elles sont consultables selon des conditions de communication particulières. D'autres types d'archives privées sont à la disposition des historiens, elles sont complémentaires des archives publiques et elles donnent des indications précises sur le sujet étudié. On peut recenser celles des partis politiques, des syndicats, des organisations et des congrégations religieuses, voire des entreprises.

La presse est un outil indispensable pour la compréhension du très contemporain. Egalement, il ne faut pas hésiter à utiliser les sites des agences de presse : *Associated Press*, Reuters et l'Agence *France Presse*, elles livrent une information brute mais elles collent à l'actualité. L'usage de la presse ne peut s'exonérer de porter un regard critique sur ce qui est écrit car, répétons-le, l'historien n'est pas un journaliste malgré des démarches voisines. Du fait de la profusion des médias et de la diffusion d'internet, toute étude sur un média nécessite des connaissances sur son histoire, ses techniques, ses orientations, ses journalistes et éditorialistes, et son évolution ; celles-ci sont souvent fournies par un nombre important d'ouvrages et de travaux de recherche réalisés sur la presse. L'historien doit examiner la presse pour quantifier la place du traitement de l'objet sur lequel il travaille. La finalité est de saisir son importance médiatique et son

³³ A. Proust, « L'histoire du temps présent », 57-58.

³⁴ J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 65-236.

³⁵ P. Vayssière « Nature et fonctions du document », 57.

³⁶ Archives Nationales, *Délais de communication*. Récupéré : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/> [consulté 28 juin, 2018].

poids éventuel dans l'opinion publique en tant « qu'expression bruyante d'une minorité de rédactions puissantes d'envoyés spéciaux ». ³⁷ Après avoir classé les articles, l'historien analyse le discours journalistique en sériant les thèmes connexes au sujet étudié afin de faire ressortir les positions dominantes du média considéré. Un historien de l'immédiat formé à la philologie mettra à profit sa connaissance de la linguistique pour reconstituer le discours dominant grâce à des analyses comparées. Il est clair que la numérisation de la presse facilite cette approche analytique et lexicale, sans remplacer les préalables méthodologiques.

Internet est devenu un outil important de la recherche en histoire immédiate bien qu'il puisse susciter quelques réactions négatives. Il offre un gain de temps notable lors de toutes les étapes de la recherche par le foisonnement d'informations mises en ligne et une méthode précise. A partir d'une liste de mots clés, l'historien peut, à partir d'ouvrages généraux, de dictionnaires et d'encyclopédie en ligne, circonscrire les champs de sa recherche. Il est dès lors possible d'établir une bibliographie avec les banques de données bibliographiques, les listes bibliographiques et les catalogues informatisés des bibliothèques. En outre, les sources documentaires sont très diversifiées (revues scientifiques, site officiels, de journaux, d'associations, de partis politiques, de syndicats...).

Pour diffuser la recherche, en France, le plan *Gallica 1* a permis de numériser 5000 livres par an ; des portails francophones offrent des revues en ligne comme *Cairn* (France Belgique), *Erudit* (Canada), *Persée* (Ministère de l'Education nationale), *Revue.org*. (Ministère français de la recherche, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, le CNRS, et l'Université d'Avignon). L'historien peut, le cas échéant, travailler directement sur la source numérisée. Au cours de la dernière décennie, internet s'est promu en lieu d'échanges via des blogs et des forums de discussion, citons à ce sujet, le rôle précurseur joué en Espagne par Carlos Barros et *Histoire en débat* qui permet à une communauté internationale d'historiens de débattre sur des thèmes d'histoire immédiate. Il n'est pas surprenant que nombre de chercheurs, de groupes de recherche et d'universités disposent aujourd'hui de leur propre site. ³⁸ A défaut de recourir à internet, l'historien utilise les sources écrites de formes diverses qui lui apportent des informations, des témoignages et des représentations.

Pour ce qui a trait aux sources scientifiques, nous pouvons nous appuyer sur les revues, les travaux universitaires (masters, thèses) et les manuels scolaires. Les revues intellectuelles sont une source dominante pour l'historien, souvent objets de monographies. ³⁹ Elles lui fournissent des éléments de réponse pour comprendre les débats d'opinion, la vie politique et culturelle d'un pays ; de plus, elles présentent les courants de pensée et participent à la construction de l'histoire des représentations. Lorsque l'on travaille sur les revues, on retrouve les mêmes étapes d'analyse que pour

³⁷ Pierre Vayssi re, *Le Chili d'Allende et de Pinochet dans la presse fran aise. Passions politiques, informations et d sinformation 1970-2005* (Paris : L'Harmattan, 2005), 11.

³⁸ <http://guy.perville.free.fr> ; <http://jean-fran ois-soulet.com> ; <http://framespa.univ-tlse2.fr/actualites/thematiques/identite-culures-contacts/thematique-3-atelier-2-grhi-groupe-de-recherche-en-histoire-immEDIATE>.

³⁹ Laurent Jalabert, « Les revues, une source de l'histoire imm diate », *Cahier d'histoire imm diate*, 29 (2006) : 107-118.

la presse. La littérature grise, quant à elle, est constituée de recherches de fonds qui offrent des supports bibliographiques et sont des sources documentaires. Le manuel scolaire, d'un accès facile, est un outil utile pour comprendre une nation et ses représentations car il « est multipolaire : il est le point de convergence de la recherche, de la communication, de la découverte, de la pédagogie, de l'institution et des spécialistes ». ⁴⁰ Pour en retirer des informations, l'historien doit maîtriser le sens des programmes, ses éléments constitutifs et les objectifs fixés, qui ne sont jamais totalement neutres, pour mettre en perspective ces données avec les orientations idéologiques de la maison d'édition. La finalité est d'établir une grille de lecture pour en réaliser une étude comparative. Ensuite, l'historien de l'immédiat peut s'appuyer sur les Mémoires et autobiographies, notamment celles des personnalités politiques qui permettent de contourner le manque d'accès aux archives publiques. Les œuvres de fiction renseignent sur le contexte d'une époque et agissent comme un miroir ; il appartient ici à l'historien d'effectuer un choix strict pour éviter toute digression épistémologique.

Les sources iconographiques et audiovisuelles sont devenues incontournables. La caricature par sa force subversive et son pouvoir de transgression nous renseigne sur la perception d'un événement par l'opinion ; elle est le reflet des représentations individuelles et collectives. Ainsi comprise, elle est une source qui doit être remise dans son contexte sociopolitique, l'historien doit connaître le journal qui la publie et la personnalité du caricaturiste pour l'interpréter. Dans un style différent, la bande dessinée, par les personnages mis sur papier, renseigne sur les représentations et les valeurs d'une société à un moment donné. La photographie complète le travail sur la presse, elle est une construction du photographe à l'instant « t » donc pour être utilisée avec perspicacité, il convient de la remettre dans son contexte et de pénétrer les procédés employés. L'historien est alors en mesure de décoder le discours symbolique de la photographie pour en saisir sa portée. La publication d'un cliché est calculée en fonction de ses effets sur la mémoire collective. La source audiovisuelle, qu'elle soit cinématographique ou télévisuelle, « offre une nouvelle représentation de l'histoire et de la vie sociale et fait apparaître, de façon perceptible des modes de vie, des faits culturels, de nature à structurer et à fonder notre représentation de l'Histoire non événementielle ». ⁴¹ Elle est le reflet des mentalités d'un groupe social déterminé et un outil mis à la disposition du pouvoir pour asseoir son audience. La construction d'une image est indissociable de la volonté du réalisateur de faire passer un message. Et l'historien bénéficie pour décrypter ces sources des travaux des sémiologues, des psychologues et de sociologues. La source audiovisuelle doit être contextualisée, l'auteur identifié, la réalisation étudiée de façon séquentielle pour être analysée ; au final, l'historien pourra critiquer le contenu de la source pour en dégager ses apports historiques.

La dernière des sources, et non la moindre, utilisable par l'historien de l'immédiat est celle qui en fait sa spécificité, la source orale. Elle exige une approche critique et

⁴⁰ Nicolas Lucas, *Enseigner l'histoire dans le secondaire. Manuels scolaires et enseignement depuis 1902* (Rennes : PUR, 2001), 235.

⁴¹ Florence Millet, « Approche méthodologique de la source audiovisuelle en histoire : analyse de la couverture médiatique du conflit tchétchène en France », *Cahier d'histoire immédiate*, 37-38 (2010) : 115-132 (117).

réflexive approfondie vu qu'elle est une construction qui comporte de nombreux risques. En effet, elle induit une triple dimension entre le témoin et l'interviewer, affective, éthique et scientifique. Lorsque l'historien a comme source dominante une série d'entretiens d'acteurs de la période étudiée, celle-ci constitue son «fond d'archives». Il se rapproche de l'ethnologue et mène une enquête de terrain. Au préalable, il établit un échantillon représentatif en fonction des critères de recherche et il essaie d'intégrer des réseaux pour entrer en contact avec des personnes correspondant aux caractères retenus. Ensuite, il mène les entretiens dans un climat de confiance pour que le témoin soit à son aise. Pour avoir recueilli de nombreux témoignages, nous savons qu'il n'existe pas de méthodologie universelle, toutefois des éléments sont indispensables, pour le reste l'empirisme fera son œuvre. L'historien en tant qu'enquêteur est sensé posséder une connaissance solide de sa période d'étude, conserver une attitude respectueuse, savoir écouter, se mettre en retrait et, lorsque cela est nécessaire, recadrer la personne interrogée car «L'entretien est un monologue à deux voix».⁴² Il est à enregistrer, après accord de la personne interviewée, afin de faciliter sa retranscription. Cette dernière étape consiste à reproduire fidèlement la parole échangée en appliquant la méthode critique (contextualisation, recoupement des informations). La source orale est un attribut de l'histoire immédiate bien plus enrichissante que le recours à des autobiographies ou à des Mémoires ; l'historien a alors accès pour étudier les microsociétés à une source, jusque-là peu explorée, qui donne toute son originalité à cette histoire globale.

Place de l'histoire immédiate en France

Histoire immédiate, enseignement et enjeu politique

L'histoire et, a fortiori l'histoire immédiate comme le montre l'étude des pratiques, est une discipline scientifique dont les travaux se construisent puis s'écrivent.⁴³ Mais elle est aussi une pratique sociale qui est «une façon de prendre position et sens dans une société donnée».⁴⁴ C'est pourquoi elle occupe, en France, une place particulière jusqu'à parler de «passion française».⁴⁵ La diversité des publications et les collections d'histoire dans les maisons d'édition illustre ce succès. L'histoire est inconsciemment, ou non, rattachée au sentiment d'identité nationale et un enjeu politique consécutif à la fonction que l'on assigne à son enseignement.⁴⁶ L'histoire immédiate et sa reconnaissance s'inscrivent dans ce contexte ; évoquer sa place aujourd'hui dans l'Hexagone revient à présenter sa place dans l'enseignement et dans la recherche.

Dès le XIX^{ème} siècle, l'école sert la cause de la République car elle doit former des citoyens et ceci à partir du primaire. En 1880, elle entre à l'oral du certificat d'études et, en 1882, deux heures hebdomadaires lui sont affectées. Après la Première

⁴² Etienne Bordes, «Faire dire. Considérations pratiques autour de l'usage de l'entretien en histoire», *Cahier d'histoire immédiate*, 37-38 (2010) : 101-114 (107).

⁴³ Jean Leduc, «Histoire et vérité», dans Id., *Intervention en formation des professeurs d'histoire et de philosophie* (Toulouse : IUFM, 2007).

⁴⁴ A. Prost, *Douze leçons*, 13-14.

⁴⁵ *Ibid.*, 15.

⁴⁶ Jean François Soulet, «L'histoire immédiate en Europe occidentale», *Cahier d'histoire immédiate*, 29 (2006) : 489-501 (489-497).

guerre mondiale, une épreuve écrite d'histoire est proposée au certificat d'études. De la sorte, les enfants sont rompus aux valeurs du patriotisme et le système diffuse un légendaire commun. Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, cet enseignement se transforme avec les réformes scolaires qui mettent l'accent sur la pédagogie. L'histoire devient une activité d'éveil. L'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, se traduit par de nouveaux programmes qui rétablissent son enseignement sous sa forme traditionnelle. La place de l'histoire immédiate dans les programmes actuels, qui datent de 2008, est réduite à sa portion congrue.⁴⁷ Elle n'est abordée qu'au terme des deux cycles, cours élémentaire deuxième année et cours moyen deuxième année. Les thèmes sont les révolutions scientifiques et ethnologiques et la société de consommation, la violence au XX^e siècle, les deux conflits mondiaux, l'extermination des juifs et des tziganes, la construction européenne et la Vème République. On leur présente une « histoire de France lisse, tissée de continuité rassurante, [qui] se déploie sur la scène du monde sans rencontrer la moindre opposition ». ⁴⁸ Par exemple, les enfants apprennent un XX^e siècle sans conflits coloniaux, finalement dégagé de leurs retombées sociétales.

Dans l'enseignement secondaire, l'histoire contemporaine obtient une place de choix avec Victor Duruy, ministre de 1863 à 1869, et on décide de former des enseignants spécialistes via le concours de l'agrégation. Au XX^e siècle et principalement après 1945, l'histoire scolaire dans le secondaire fait l'objet de multiples débats en raison de la massification de la scolarisation et des enjeux politiques. Il en va de même pour celui de l'histoire immédiate. Lors de l'élaboration des programmes de terminales en 1957, les universitaires critiquent leur association à l'Ecole des *Annales*, beaucoup restent nostalgiques d'une pratique traditionnelle. Toutefois, tous les acteurs reconnaissent que cette discipline doit entretenir une mémoire collective avant tout nationale.⁴⁹ En 1962, le programme de terminale s'ouvre à la Seconde guerre mondiale et, à partir de 1969, celui de troisième. Ce déplacement vers le très contemporain rencontre des adversaires ; ils reprochent à ces programmes d'être des outils de propagande pour les partis au pouvoir.

Les programmes de 1981 et de 1982 voient l'introduction de l'histoire immédiate sous l'intitulé « De la Seconde guerre mondiale à nos jours ». Il s'agit de donner aux élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension du monde actuel et de lutter contre l'antisémitisme. En outre, cet enseignement constitue une aide aux futurs électeurs. Parallèlement l'histoire nationale contemporaine est un objet de préoccupation dans les milieux politiques et intellectuels en raison de l'entrée du Front national sur la scène politique française lors des élections européennes de juin 1984.⁵⁰ Les programmes des terminales en 1988 réaffirment la place de l'histoire immédiate avec l'objectif de ne plus considérer la France comme un élément central pour l'intégrer dans une approche plus globale avec une histoire des évolutions culturelles, sociales et

⁴⁷ *Bulletin Officiel* n°1 du 5 janvier 2012.

⁴⁸ Dominique Desvignes et Marc Loison « La culture historique en question : les programmes de l'école primaire de 2008 », *Cahiers pédagogiques*, 458 (2008). Récupéré : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/La-culture-historique-en-questions%E2%80%89les-programmes-de-l-ecole-primaire-de-2008> [consulté 28 juin, 2018].

⁴⁹ Patricia Legris, « Les programmes d'histoire en France : la construction progressive d'une 'citoyenneté plurielle' (1980-2010) », *Histoire de l'Éducation*, 126 (2010). Récupéré : <http://histoire-education.revues.org/index2155.html> [consulté 28 juin, 2018].

⁵⁰ *Ibid.*

économiques à différentes échelles. Ce changement didactique est lié aux apports épistémologiques de la recherche en histoire immédiate et le retour de la thématique de la mémoire pour aborder un passé « qui ne passe pas ».⁵¹

Les nouveaux programmes de collège de 1995 et 1996 insistent sur la place de l'Europe dans l'orbite de la ratification controversée du traité de Maastricht ; ceux de première et de terminale de 2002 sont articulés autour de l'échelle européenne. De façon synchrone surgit le thème des oubliés de l'histoire qui trouve son dénouement juridique avec le vote de la loi Taubira en 2001 et la reconnaissance de l'esclavage et de la traite en tant que crime contre l'humanité. Les conséquences des lois dites mémorielles se retrouvent dans la réforme des programmes de collège en 2008 avec l'insertion de l'histoire de l'immigration.⁵² Les programmes de première de 2010⁵³ et de 2011⁵⁴ pour les Terminales, retoqués en 2012⁵⁵ et 2013, consacrent l'histoire immédiate avec une approche globalisante et systémique en traitant du monde actuel et du devoir de mémoire avec l'histoire de l'immigration, de la guerre d'Algérie, sans esquiver des thèmes sociétaux comme la place des femmes et celle de l'Europe.

Les différentes réformes qui ont rythmé les dernières décennies ont reconnu, à la fois, les apports de l'histoire immédiate dans la construction des futurs citoyens et ont montré les liens indissociables qui existent entre l'école et la nation.⁵⁶ L'étude de la période très contemporaine fait aujourd'hui consensus chez les enseignants et les élèves.⁵⁷ Il n'en va pas de même dans l'enseignement supérieur où l'histoire immédiate apparaît lentement. Jusqu'en 1975, il n'existe pas d'unité d'enseignement exclusivement consacré à l'étude de l'histoire de notre temps. Dans les programmes des concours de recrutement, cette période de l'histoire est bannie jusqu'en 1979. Cette carence s'explique par son délaissement par la recherche, pourtant celle-ci est réclamée par des enseignants démunis d'outils :

Plusieurs fois, notent en 1985, les responsables de l'enquête sur le nouveau programme de Terminale, un appel pressant est lancé (par les professeurs du secondaire) en faveur d'une recherche intensive sur les thèmes les plus contemporains. Par effet de ricochet, le nouveau programme devra contribuer à déplacer les bornes chronologiques de la recherche : il rend nécessaires des parutions sérieuses et objectives sur l'histoire la plus récente.⁵⁸

Histoire immédiate et recherche

L'École des Annales est la première à revendiquer une pratique de l'histoire propre à l'histoire immédiate ; Lucien Febvre et Marc Bloch, pourtant formés à l'école de Langlois et de Seignobos, refusent l'histoire événementielle pour lui opposer une histoire totale synthétisant les apports des autres spécialistes. De fait, il leur paraissait

⁵¹ Eric Conan et Henry Rousso, *Vichy un passé qui ne passe pas* (Paris : Fayard, 1994).

⁵² *Bulletin Officiel spécial* n°6 du 28 août 2008.

⁵³ *Bulletin Officiel spécial* n°9 du 30 septembre 2010.

⁵⁴ *Bulletin Officiel* n°8 du 13 octobre 2011

⁵⁵ Arrêté du 5 novembre 2012.

⁵⁶ Patricia Legris, « Les programmes d'histoire en France ».

⁵⁷ Stéphane Soulet, « Les professeurs d'histoire et l'histoire immédiate », *Cahier d'histoire immédiate*, 29 (2006) : 43-54 (43-51).

⁵⁸ J. F. Soulet et S. Guinle-Lorinet, *Précis d'histoire immédiate*, 14.

inutile d' « épargner à la chaste Clio de trop brûlants contacts ». ⁵⁹ « L'étrange défaite » de Marc Bloch est, à cet effet, un ouvrage majeur pour l'historien de l'immédiat dans lequel il insère son analyse de la débâcle de 1940 dans la continuité et les changements de l'histoire de France, démontrant sa maîtrise de la compréhension sociologique et de la psychologie collective pour étudier tous les aspects de cette déroute militaire sans avoir rédigé, en amont, une seule ligne théorique sur l'histoire du temps présent. ⁶⁰ Mais cet héritage épistémologique fait long feu avec leurs successeurs où le temps long et le quantitatif renforcent le discrédit de l'étude du temps présent à l'instar de Fernand Braudel et son histoire de *La Méditerranée à l'époque de Philippe II*. On assiste à un déchirement entre d'un côté le refus de l'évènementiel et du temps court et, de l'autre côté, les défenseurs de l'histoire-problème et de la longue durée. Aujourd'hui, « l'école des Annales ne se définit plus par un paradigme scientifique précis, mais par sa réalité sociale de groupe centré sur une institution » l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, créée en 1971, et sa revue *Les Annales*. ⁶¹ La recherche en histoire immédiate relève de plusieurs groupes, universités et sensibilités historiographiques comme le centre d'histoire sociale de l'Université de Paris I, du centre de recherche historique de l'EHESS, du centre d'histoire de Sciences Po mais surtout du GRHI et de l'IHTP qui se démarquent des autres institutions par leurs réflexions épistémologiques et historiographiques.

Le GRHI est créé en 1989 à l'Université de Toulouse Le Mirail ; d'abord Jeune équipe en 1991, il devient Equipe d'accueil en 1995. Depuis 2007, il est intégré dans FRAMESPA, où il participe à la thématique n°3 : Identités, cultures, contacts. Pour diffuser ses travaux et favoriser la reconnaissance nationale et internationale de l'histoire immédiate, il publie une revue semestrielle, 41 numéros actuellement, les *Cahiers d'histoire immédiate*. De plus, il organise des tables rondes et des rencontres avec des acteurs et spécialistes qui participent à la formation des étudiants de licence, de master et de thèses. Et il délivre des enseignements préparatoires aux concours de l'enseignement. Soucieux de promouvoir l'histoire immédiate également hors du champ académique, le GRHI participe régulièrement aux cycles des conférences de l'Université du temps libre (UTL).

Ce groupe est composé d'enseignants de l'Université de Toulouse-Le Mirail, d'un collaborateur technique, de docteurs en histoire ayant leur activité principale en dehors de l'UTM et de membres associés en poste dans d'autres universités. Ses activités, durant la période 2007-2010, ont été dominées par la publication des actes du colloque international « Actualité de l'histoire immédiate », organisé à Toulouse les 5 et 6 avril 2006, dans le n° 30 de sa revue *Cahiers d'histoire immédiate* en 2007. Il faut y ajouter la poursuite de la publication régulière de cette revue, du numéro 30 au numéro 34. Pour la période 2011-2014, un colloque sur la construction de l'Europe, « Reflets de la construction européenne » a été organisé par le GRHI, sous la direction de Bertrand Vayssière, les 22-24 septembre 2010, dont les actes ont été publiés en 2012. Depuis plusieurs années, Le GRHI est à l'origine de journées d'étude autour des problématiques de l'histoire culturelle avec Jacques Cantier. Les autres axes de recherche sont l'histoire de la relation France-Afrique, plus particulièrement celle de la

⁵⁹ Marc Bloch, cité par J. F. Deneboudé, « Marc Bloch », 37.

⁶⁰ Marc Bloch, *L'étrange défaite* (Paris : Gallimard, 1990).

⁶¹ A. Prost, *Douze leçons*, 43.

France et l'Algérie de 1962 à nos jours sous l'impulsion de son directeur Guy Pervillé, l'histoire du système communisme et post-communiste grâce aux travaux de Jean François Soulet, l'histoire de l'Europe avec Bertrand Vayssière et Fabien Terpan, ainsi que l'histoire des médias et des nouvelles techniques de communication, et leurs application comme le *e-learning*. Pour autant, certains membres du GRHI travaillent sur d'autres terrains montrant ainsi toute la diversité et la richesse de l'histoire immédiate.

L'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) est créé en 1978, il est inauguré en 1980 par François Bédarida, qui le dirige jusqu'en décembre 1990. Lui ont succédé Robert Frank (1990 à 1994), Henry Rousso (1994-2005), Fabrice d'Almeyda (2005-2008), depuis 2008, il est placé sous la direction de Christian Ingrao. Dans un premier temps, son champ de recherche majeur est la Seconde guerre mondiale ; au fil des années, ces axes de recherche se sont élargis à l'histoire culturelle de la guerre au XX^e siècle, à l'étude des systèmes de domination autoritaires, totalitaires ou coloniaux en passant par l'histoire des productions culturelles dans les sociétés du XX^e siècle, et, comme le GRHI, il promeut une réflexion approfondie sur l'épistémologie de l'histoire du temps présent. Ses recherches portent sur des aires géographiques européennes comme extra-européennes.

Par ailleurs, il anime et coordonne un réseau, unique en France, d'une cinquantaine de correspondants départementaux, chercheurs associés enseignants du secondaire ou du supérieur travaillant sur des enquêtes collectives pilotées par ses soins. Il est affilié au Comité international des Sciences historiques (CISH), et membre de plusieurs réseaux européens de recherche et de coopération scientifique. De plus, il dispose d'un centre de documentation (bibliothèque, archives écrites et orales) très dense à la disposition des historiens. Son activité est complétée par des enseignements universitaires et dans des institutions diverses, avec des séminaires, des formations spécifiques pour les enseignants stagiaires et titulaires et des cours de préparation aux concours de l'enseignement. Avec des moyens différents, propres à une conception jacobine de la recherche, ces deux structures travaillent à la pérennisation de l'histoire immédiate qui ne constitue plus, à leurs yeux, un sujet de discussion mais requiert une réflexion historiographique, épistémologique et didactique en profondeur et, sans cesse, actualisée.

En plus de trois décennies, l'histoire immédiate a acquis ses lettres de noblesse et ce domaine de recherche est accepté scientifiquement, nationalement et internationalement. De ce fait, ce « « Finistère » du continent historien » admis par les amis de Clio est aujourd'hui un enjeu scientifique et politique.⁶² C'est pourquoi, dans nos sociétés modernes où la célérité de l'information n'a plus de limites, les historiens doivent se prémunir des sirènes de la médiatisation et se rappeler que leur travail peut-être « immédiatement » remis en question par l'escalade des évènements, comme s'est plu à le rappeler René Rémond lors du colloque de Toulouse, en 2006, « il leur appartient de réagir à ces événements soudains mais aussi de revenir plus tard sur leurs réactions [car] la prévision comporte une légitimité autant que des risques ». ⁶³ Cette reconnaissance se traduit par un intérêt croissant des collégiens, des lycéens, des étudiants et des enseignants pour cette période qui trouve son prolongement au niveau

⁶² J. F. Soulet, *L'histoire immédiate*, 5.

⁶³ R. Rémond, « Regard sur le siècle », 52-53.

de la société, avec des demandes parfois contradictoires. Gageons à l'avenir, que son enseignement contribue à une formation effective des futurs citoyens et leur permette d'accroître leur sens critique vis-à-vis de l'actualité, grâce à au développement de la recherche en histoire immédiate aux niveaux historiographique, épistémologique et didactique.

Profile

Nicolas Prognon es profesor de enseñanza secundaria, doctor en Historia e investigador asociado al laboratorio Framespa (France, Amériques, Espagne – Sociétés, pouvoirs, acteurs) de la Universidad Jena Jaurès de Toulouse (Francia). Especialista en historia inmediata de América Latina, sus temas de investigación están relacionados, con la historia oral y la historia inmediata del Cono Sur y de Chile, y en concreto con el exilio, las migraciones políticas, la memoria, los derechos humanos y las transiciones políticas.

Nicolas Prognon est enseignant dans le secondaire, docteur en histoire et chercheur associé au laboratoire Framespa (France, Amériques, Espagne – Sociétés, pouvoirs, acteurs) de l'Université Jean Jaurès de Toulouse (France). Spécialiste de l'histoire immédiate de l'Amérique latine, ses thèmes de recherche se rapportent à l'histoire orale et l'histoire immédiate du Cône sud et du Chili, se référant à l'exil, aux migrations politiques, à la mémoire, aux droits de l'homme et aux transitions politiques.

Fecha de recepción: 15 de mayo de 2018.

Fecha de aceptación: 4 de junio de 2018.

Publicación: 30 de junio de 2018.